



# Inscriptions à l'école !

Une nouvelle procédure pour les inscriptions scolaires est mise en place à partir de 2026.

Inscrire son enfant à l'école est une grande étape ! Alors, laissez-nous vous accompagner dans la démarche. Voici les étapes à suivre, pas à pas :



Étape 1

Je récupère la fiche de préinscription. Mon dossier est complet, je le renvoie à la mairie.



Étape 2

Je me rends à la permanence pour récupérer l'attestation de préinscription scolaire.



Étape 3

Je prends rendez-vous avec mon école d'affectation pour finaliser l'inscription scolaire de mon enfant.



Étape 1



Le dossier de préinscription scolaire de mon enfant

## ✂ Je me procure la fiche de préinscription !

Du 9 février au samedi 25 avril 2026, je peux me procurer la fiche de préinscription de plusieurs façons :

- À l'accueil de la mairie située au 7, rue du général Pershing 60600 Clermont du lundi au samedi sur les horaires d'ouverture au public tél : 03 44 50 84 84
- Dans les écoles maternelles et élémentaires
- Sur le site de la ville de Clermont : <https://www.clermont-oise.fr>
- En la demandant par mail à l'adresse : [scolaire@mairie-clermont.fr](mailto:scolaire@mairie-clermont.fr)

## ✂ J'ai récupéré la fiche !

Maintenant, je complète la fiche de préinscription scolaire et je réunis les documents et justificatifs demandés.

## ✂ Mon dossier est prêt !

Je dois donc maintenant déposer ou envoyer mon dossier dûment complété (fiche de préinscription avec les documents et justificatifs demandés) :


- Par voie postale à Service Scolaire mairie de Clermont 7 rue du Général Pershing 60600 Clermont.
- À l'accueil de la mairie durant les ouvertures au public (ou dans la boîte aux lettres de la mairie)
- Par mail à [scolaire@mairie-clermont.fr](mailto:scolaire@mairie-clermont.fr)




## ✂ Nous prenons votre dossier en main !

Nos services ont votre dossier et vont vous envoyer, pour vous rassurer, un premier mail vous confirmant sa bonne réception.

Ensuite, nous allons vérifier que tout est bien complété et que nous avons bien tous les documents demandés :

 **Mon dossier est complet !** Alors, on vous envoie un mail pour vous signaler que votre dossier est validé et on vous communique les dates de nos permanences auxquelles vous devez obligatoirement vous rendre pour récupérer l'attestation de préinscription scolaire de votre enfant.

 **Il manque des éléments dans votre dossier !** On vous adresse une alerte par mail en précisant les informations et/ou documents manquants. A vous de nous les retourner au plus vite ! Et à nous de revérifier !



**Attention !**

La date butoir de dépôt des dossiers est fixée au **mercredi 29 avril 2026**.

Étape 2



**L'attestation de préinscription scolaire de mon enfant**

## ✂ Je me rends à l'une des permanences de mon choix (obligatoire) !

Nous vous recevons pour vous remettre l'attestation de préinscription scolaire de votre enfant et vous expliquer toutes les modalités pour finaliser son inscription à l'école. Mais nous serons là aussi pour répondre à vos questions, vous rassurer et vous présenter les services périscolaires et extrascolaires.

### Lieu des permanences :

#### Salle André Pommery

(118 Av. des Déportés, 60600 Clermont)

- Mardi 5 mai de 17H30 à 19H00
- Mercredi 6 mai de 10H00-12H00 et de 14H00 à 17H30
- Mardi 19 mai de 17H30 à 19H00
- Mercredi 20 mai de 10H00-12H00 et de 14H00 à 17H30

#### Centre Socioculturel

(59 rue Wenceslas Coutellier 60600 Clermont)

- Samedi 23 mai de 9H00 à 12H00



Étape 3



**Je vais inscrire mon enfant à l'école !**



Je contacte la directrice de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription scolaire de mon enfant (selon les disponibilités des directrices d'écoles communiquées lors des permanences).

**Bravo, votre enfant est inscrit à l'école !**